



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Quartiers defavorises

Question orale n° 86

Texte de la question

M. Gilles Carrez attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la situation des 500 quartiers, environ, aujourd'hui concernes par la politique de la ville. Compte tenu de la diversite des situations, ne faudrait-il pas differencier les procedures et actions a mettre en oeuvre ? En particulier, certains quartiers necessitent, outre les interventions sociales, une requalification urbaine lourde. Pour faire face aux situations les plus difficiles, il lui demande quelles mesures exceptionnelles le Gouvernement envisage de mettre en place.

Données clés

Auteur : [M. Carrez Gilles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 86

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 1993, page 1002

Réponse publiée le : 4 juin 1993, page 1057

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 juin 1993